

PAF 0 : PRÉ-INSCRIPTION

Cotisation à l'association pour l'année 2016	15 €
Frais de dossier	200 €
TOTAL PAF 0	215 €

PAF 1 : PARTICIPATION AUX FRAIS DU VOYAGE-FORMATION (RÈGLEMENT ANNUEL, TRIMESTRIEL OU MENSUEL)- (RÈGLEMENT AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2016)

Participation au frais : membres de l'association	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
	330 €	330 €	330 €	330 €	330 €
	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
	330 €	330 €	330 €	330 €	
TOTAL PAF 1					2970 €

Membres financés AFDAS ou autres organismes : 7500 €

Non - Membres de l'association : 8000 €

PAF 2 : AUTRES FRAIS VOYAGE (RÈGLEMENT AVANT LE 1ER SEPTEMBRE 2016)

Assurance responsabilité civile (Ligue de l'enseignement)	40 €
Carte de séjour + 2ème visa multi-entrées	140 €
Cotisation remboursement des mois non débutés (si rapatriement médical)	250 €
TOTAL PAF 2	430 €

PAF 3 : 1ER TRIMESTRE (RÈGLEMENT À MINSK LE 2 OCTOBRE 2016 EN ESPÈCES ET EN EUROS)

L'hébergement en appartement dans une chambre double	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	480 €
	160 €	160 €	160 €	
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs				120 €
Organisation et charges diverses de traduction.				180 €
TOTAL PAF 3				780 €

PAF 4 : 2ÈME TRIMESTRE (RÈGLEMENT À MINSK LE 5 JANVIER 2017 EN ESPÈCES ET EN EUROS)

Cotisation à l'association pour l'année 2017				15 €
L'hébergement en appartement dans une chambre double	JANVIER	FÉVRIER	MARS	480 €
	160 €	160 €	160 €	
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs				120 €
Organisation et charges diverses de traduction.				180 €
TOTAL PAF 4				795 €

PAF 5 : 3ÈME TRIMESTRE (RÈGLEMENT À MINSK LE 9 AVRIL 2017 EN ESPÈCES ET EN EUROS)

L'hébergement en appartement dans une chambre double	AVRIL	MAI	JUIN	480 €
	160 €	160 €	160 €	
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs				120 €
Organisation et charges diverses de traduction.				180 €
TOTAL PAF 5				780 €

TOTAL PAF 0 + PAF 1 + PAF 2 + PAF 3 + PAF 4 + PAF 5	5970 €
--	---------------

Association non assujettie à la TVA

Prévoir en supplément :

- L'option d'hébergement en chambre individuelle : 150€ de plus par mois. Nous informer de votre choix afin de vous donner la fiche d'inscription correspondante.
- Une caution de 200€ pour le propriétaire de l'appartement qui vous sera rendu à la fin du séjour après l'état des lieux si il n'y pas eu de détérioration.
- Les frais de consommation (internet, électricité, eau...) : compter environ entre 5 et 13 €/mois selon la période de l'année.
- Le visa individuel du premier trimestre à 65€ (ou 60€ si vous déposez et récupérez vous-même le visa à l'ambassade de Bélarus à Paris)
- Les billets d'avions et les transferts à/de l'aéroport.
- La nourriture

Mode de paiements :

- Règlement par chèques ou virements bancaire : voir modalités sur la fiche d'inscription.
- Les espèces, en EUROS, sont à remettre à notre association partenaire Biélorusses, MOO TEATRO à Minsk.

Très important:

L'association DLP s'occupe de faire toutes les démarches préliminaires pour l'obtention du Visa. L'association TEATRO prépare l'invitation obligatoire pour le Belarus.